



Collège Léo Ferré
Ambrières-Les-Vallées

Ambrières-Les-Vallées, le 01/04/2021.

Le Principal,

aux

Parents d'élèves et Elèves

Mesdames, Messieurs,

A la suite des annonces du Président de la République ce mercredi 31 mars 2021, ont été prises des mesures concernant les établissements scolaires, qui s'appliqueront à partir du 6 avril 2021 (hors Outre-mer), dans le cadre de la stratégie de freinage de l'épidémie de Covid-19.

Ces mesures prévoient :

- A partir du 6 avril, des cours en distanciel pour les écoles, collèges et lycées
- A partir du 12 avril, deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
- A partir du 26 avril, le retour en classe pour les écoles maternelles et élémentaires, et des cours en distanciel pour les collèges et lycées
- A partir du 3 mai, le retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées.

Ainsi, les élèves bénéficieront d'une continuité pédagogique organisée par leurs enseignants. Il est demandé à chaque élève de :

- se connecter régulièrement à l'Espace Numérique de Travail ENT e-lyco. Pour chaque discipline, un « espace de travail » a été créé et les élèves pourront aller y chercher et déposer le travail. (le travail sera donné à l'avance afin que les élèves et les familles puissent s'organiser). Vous trouverez ci-joint un tutoriel précisant les modalités d'accès.

- effectuer les devoirs, apprendre les leçons, faire les exercices indiqués et/ou déposés

- indiquer aux professeurs toute difficulté rencontrée notamment les difficultés techniques.

La communication avec les enseignants s'effectuera via l'ENT e-lyco ou par téléphone.

Les élèves et/ou parents n'ayant pas activé leur compte ENT e-lyco sont invités à contacter le collège afin de procéder à l'activation.

Les élèves et/ou parents ne disposant pas d'un matériel informatique ou de connexion internet à domicile, sont priés de bien vouloir contacter rapidement le collège (vie scolaire 02.43.04.69.66 ou secrétariat 02.43.04.93.83) afin que la continuité pédagogique soit assurée (documents « papier », ou prêt d'ordinateur selon les possibilités).

Le collège assurera une permanence physique et téléphonique chaque jour ouvré afin de vous accompagner et vous aider durant cette période.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sincères salutations.

Le Principal,
A. CAUÛET.